

ANNEE 2012

Secteurs :  
Médecine Chirurgie Obstétrique (MCO)  
Soins de Suite et de Réadaptation (SSR)  
Soins de Longue Durée (SLD)

## PRISE EN CHARGE INITIALE DE L'ACCIDENT VASCULAIRE CEREBRAL

Mots clés	Intitulé	Description	Secteur	Résultat	
Début des symptômes de l'accident vasculaire cérébral	Date et heure de survenue des symptômes lors de la prise en charge initiale de l'accident vasculaire cérébral	Cet indicateur évalue si la date et l'heure de début des symptômes ont été notées dans le dossier du patient hospitalisé pour un infarctus cérébral	MCO	99/100	A
Administration d'aspirine après un infarctus cérébral	Administration appropriée d'aspirine après un infarctus cérébral	Cet indicateur évalue l'administration d'aspirine, en l'absence de contre-indication, dans les 24 premières heures d'hospitalisation après un infarctus cérébral	MCO	81/100	B
Evaluation du besoin de rééducation dans le cadre de l'accident vasculaire cérébral	Evaluation par un professionnel de la rééducation lors de la prise en charge initiale de l'accident vasculaire cérébral	Cet indicateur mesure si l'évaluation par un professionnel de la rééducation (médecin de médecine physique et de réadaptation, kinésithérapeute, orthophoniste, ergothérapeute) a été notée dans le dossier du patient hospitalisé pour un accident vasculaire cérébral	MCO	96/100	A
Qualité du dossier patient dans le cadre de l'accident vasculaire cérébral	Tenue du dossier patient dans le cadre de la prise en charge initiale de l'accident vasculaire cérébral	Cet indicateur évalue la qualité du dossier du patient hospitalisé pour un accident vasculaire cérébral	MCO	86/100	A

**A** **B** **C** La lettre et la couleur expriment le positionnement de l'établissement par rapport à l'objectif national fixé à 80%.

## PRISE EN CHARGE HOSPITALIERE DE L'INFARCTUS DU MYOCARDE

Mots clés	Intitulé	Description	Secteur	Résultat	
Prescriptions médicamenteuses après un infarctus du myocarde	Prescriptions médicamenteuses appropriées après un infarctus du myocarde	Cet indicateur évalue la prescription de l'ensemble des traitements nécessaires en l'absence de contre-indication à la sortie de l'établissement de santé pour un patient hospitalisé pour un infarctus du myocarde	MCO	86/100	B
Hygiène de vie après un infarctus du myocarde	Sensibilisation aux règles hygiéno-diététiques après un infarctus du myocarde	Cet indicateur évalue la sensibilisation du patient aux règles hygiéno-diététiques au cours ou à l'issue du séjour hospitalier après un infarctus du myocarde	MCO	55/100	C

**A** **B** **C** La lettre et la couleur expriment le positionnement de l'établissement par rapport à l'objectif national fixé à 80%. Concernant la prise en charge médicamenteuse après un infarctus du myocarde, l'objectif a été relevé à 90 %.

Les indicateurs de qualité et de sécurité des soins dépendent d'une logique de secteur (source : QUALHAS).